

LA GAZETTE

municipale

dossier spécial les Conseils de Villages

FÉVRIER 2021 // 12 800 SAUVETERRE DE ROUERGUE

n°0

SOMMAIRE

..... Le mot des élus	3
..... actu	4
..... le dossier spécial // les Conseils de Villages	8
..... le portrait	11
..... la vie locale	12
..... infos	15

La Gazette, quésaco?!

«La Gazette c'est d'abord le moyen pour le Conseil Municipal de vous communiquer son activité, et en ce début de mandat, de vous exposer son fonctionnement. C'est aussi un moyen pour parler de la vie de la commune, et de ceux qui oeuvrent pour elle.»

La commission communication

LA GAZETTE MUNICIPALE
Journal d'information municipale
Dépôt légal : à parution
n°0 février 2021
Mairie
Place des Arcades
12800 Sauveterre-de-Rouergue
Tél : 05 65 47 05 32
Équipe éditoriale : Laure Sadaka & Lucile Barcelo
Impression : mairie de Sauveterre de Rouergue
Tirage : 500 exemplaires sur papier

www.sauveterre-de-rouergue.fr

www.facebook.com/mairiesauveterrederouergue/



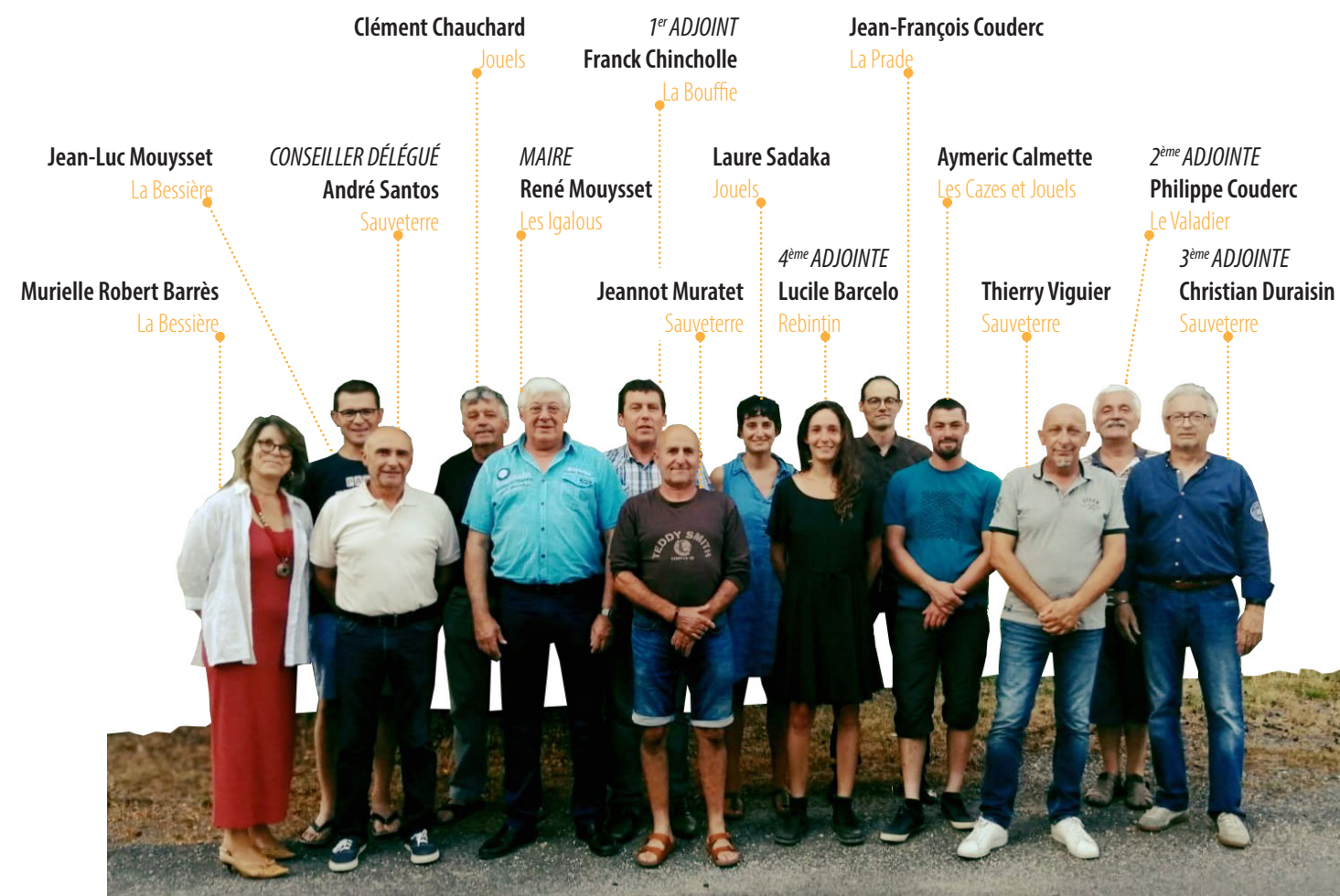
CRÉDIT PHOTO COUVERTURE : LUCIE VALLOIR, Albagnac sous la neige

LE MOT DES ÉLUS,

Monsieur René Mouysset, l'ensemble du Conseil Municipal et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

Nous espérons que la crise sanitaire n'a pas trop affecté vos vies personnelles et professionnelles, et vous rappelons qu'une commission solidarité a été mise en place pendant le confinement, n'hésitez pas à la contacter en cas de difficultés. L'année 2020 a été marquée par cette crise majeure; de fait la vie sociale, culturelle et associative a tourné au ralenti.

Nous avons fait le maximum pour maintenir ce qu'il était possible et avons pris la responsabilité de soutenir au mieux les initiatives des acteurs locaux. Nous remercions vivement ces derniers pour l'énergie qu'ils ont mis à organiser des événements et des services nécessaires à la vie de la commune. Ce premier numéro donne ainsi la parole aux associations qui ont œuvré en ce sens. La nouvelle équipe municipale se met en place pas à pas. Vous trouverez ci-dessous le trombinoscope des élus qui sont, comme vous le voyez, bien répartis sur l'ensemble de la commune. Chaque élu est référent de son secteur, n'hésitez pas à le contacter en cas de nécessité dans votre hameau ou village. Aussi, vous trouverez dans les pages qui suivent le descriptif des commissions communales et les projets amorcés.



les commissions municipales

Les commissions municipales sont établies en début de mandat. Après six mois d'expériences, nous les avons un peu remaniées afin de fluidifier le fonctionnement de l'équipe. Toutes les commissions ne sont pas encore opérationnelles puisque des efforts sont portés sur certaines en priorité. L'organisation des commissions constitue

le programme d'action pour le mandat. A l'intérieur de chaque commission des groupes de travail se forment et se réunissent en fonction des besoins. Les thèmes abordés et les actions menées sont ensuite exposés lors des **réunions hebdomadaires**. La répartition des élus au sein des commissions s'est faite en fonction des compétences de chacun. Officiellement, les commissions municipales ne sont pas ouvertes aux habitants, en revanche ceux-ci peuvent être sollicités ponctuellement en fonction de leurs qualifications, sur des sujets précis.

***élus responsables des commissions**

ENSEMBLE

Laure & Lucile*

Participation

André, Franck, Laure & Lucile.

- conseils de villages / maisons citoyennes
- réunion publique

Communication

Franck, Laure, Lucile, Philippe & Véro.

- bulletin municipal
- affichage / boîte aux lettres
- facebook
- site internet
- presse

Événement & Vie Associative

Laure & Lucile.

- marché
- festivité / manifestation

Solidarité

Christian, Franck, Lucile, Philippe & René.

- grands plans
- aide sociale
- suivis personnalisés

1

ICI

Christian, Franck & Lucile*

Réseaux publics

André, Aymeric, Clément, Franck, Jean-François, Jean-Luc & Thierry.

- assainissement
- voirie
- chemin
- éclairage

Bâtiments publics

André, Christian, Franck, Jeannot & Thierry.

- logements communaux
- locaux commerciaux
- édifices communaux / équipements

Espaces publics

Christian & Lucile.

- urbanisme
- espace naturel
- aménagement (mobilier urbain...)

Patrimoine

Laure, Murielle, Philippe & René.

- labels
- bâtiments remarquables

2

DEMAIN

Philippe & René*

Attractivité

André, Christian, Franck, Murielle, Philippe, René & Thierry.

- économie locale (services...)
- santé (pharmacie, médecin, pôle santé...)
- enfance (écoles, MAM...)

Ressources

Aymeric, Franck, Jean-François, Jean-Luc & Lucile.

- agriculture
- eau
- faune / flore

Projets

Laure & Lucile.

- écologie
- habitat
- locaux commerciaux et artisanaux
- équipement

Finances

Franck, Jean-François, Murielle & Philippe.

- budget

3



OFFICE DE TOURISME PAYS SÉGALI

René Mouysset a été élu président de l'Office du tourisme à la Communauté de Commune. De nombreux projets sont prévus pour 2021, dont le **déménagement** de l'Office dans les locaux de la mairie.



PANNEAUX D'AFFICHAGE

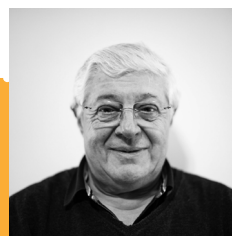
La commission communication mène à bien un grand plan «panneaux d'affichage» sur toute la commune. **9 panneaux** vont être installés dans les villages et les hameaux. 3 d'entre eux seront simples et serviront à l'affichage culturel et associatif. 6 autres seront doubles, une partie sera réservée à l'affichage municipal et l'autre à l'affichage culturel et associatif. A chaque panneau municipal sera jointe une **boîte aux lettres**, ou «boîte à idée» qui sera relevée une fois par mois. Nous avons reçu les panneaux d'affichage municipal, les supports sont en cours de conception.

CONSEILS ITINÉRANTS

L'équipe a initié des Conseils Municipaux mobiles afin d'**inciter les citoyens** de toute la commune à y assister.

RÉUNIONS HEBDOMADAIRES

Durant les premiers mois du mandat le Conseil Municipal a structuré son fonctionnement interne. Afin de faciliter la communication au sein de l'équipe nous avons mis en place une réunion hebdomadaire. **Tous les mardis** les élus volontaires et disponibles se retrouvent pour un tour de table où chacun rend compte des problématiques liées à son secteur, de l'avancée des projets communaux et intercommunaux dont il est responsable.



«Mon sentiment personnel, c'est que ces réunions hebdomadaires sont nécessaires pour la vie communale, pour mieux parler des différentes évolutions ou informations concernant la Communauté de Commune ou la mairie. Ce moment est important pour la cohésion du groupe et l'implication des élus.»

René Mouysset



radar pédagogique a été installé sur une section de route à 30 km/h, signalé par un panneau, installé approximativement à 90 mètres après le panneau d'entrée de ville. Le radar pédagogique a été positionné environ 200 mètres après ce panneau et avant un plateau traversant avec une traversée piétonne. Cette limitation de vitesse est très peu respectée. La vitesse moyenne pratiquée dans le sens entrant est légèrement inférieure à 50 km/h, celle dans le sens

● ● ● sortant est légèrement supérieure à 50 km/h. A partir des données détaillées nous allons pouvoir travailler sur les aménagements de sécurité à mettre en œuvre dans les deux villages.

IL PLEUT, IL MOUILLE... BIENTÔT PLUS!

Bientôt un abri-bus sera installé à Jouels en face des chambres d'hôtes.



CAPTURE DE PIGEONS

Après moultes plaintes concernant la présence nauséabonde d'une trop grande quantité de pigeons sur la bastide, le Conseil Municipal a décidé de passer à l'action. Il se trouve que ce problème très commun a été évoqué à une réunion récente de l'association Plus Beaux Villages de France. Les retours d'expérience ont permis de déduire que l'installation de pièges sur toits-terrasses était la technique la plus efficace. Nous avons contacté un professionnel qui a d'abord installé un ensemble de cages stratégiquement situées, chez des habitants qui ont gracieusement coopérés. Au total **149 pigeons ont été capturés en 6 semaines**, et au mois de janvier un piège supplémentaire, conséquent, a été installé dans la maison mère de nos ennemis volants : le clocher !



«MAM» MAISON D'ASSISTANCE MATERNELLE

La maison d'assistant.e.s maternel.l.e.s du Couderquet sera bientôt terminée. Construite par la Communauté de Commune sur un terrain communal, elle sera **louée à un binome d'assistant.e.s maternel.l.e.s** qui accueilleront les enfants en contrat direct avec les parents. Le binome est en cours d'agrément auprès de la PMI, service départemental chargé de l'agrément professionnel des A.M. L'ouverture est prévue en cours d'année.

BANCS PUBLICS

Pour les amoureux qui se bécotent sur des bancs surannés vous découvrirez bientôt des bancs flamboyants neufs et restaurés par Nicolas Goubioud! L'opération **renovation du mobilier urbain** commence par la bastide et se poursuivra prochainement sur le reste de la commune.



DES CHIFFRES ET DES PLAQUES

Vous avez peut-être croisé des élus équipés de perceuses, chevilles, vis et plaques céramiques (réalisées par Gaëlle Abolivier). A chaque rue son nom, à chaque maison son numéro! La mission pose de plaque est quasiment achevée, **la distribution se termine** dans les villages et hameaux.



PETIT PATRIMOINE

A l'occasion de la réfection de la route départementale l'année dernière, le Conseil Municipal a lancé la rénovation de la célèbre cabane à vignes, à l'entrée Sud du village de Sauveterre. Ces travaux achevés, la nouvelle équipe a décidé de mettre en place un projet d'**aménagement paysager** afin de valoriser ce petit édifice et son histoire. Un paysagiste ruthénois a été choisi pour concevoir un aménagement destiné aux promeneurs et gens de passage. L'esquisse prévoit une aire de pique-nique, une petite zone de stationnement et bien sûr, la plantation de ceps de vigne... Bientôt, un grand cru local!



«La compétence scolaire a été transférée de la Communauté de Commune vers les communes. Baraqueville, Boussac, Camboulazet, Castanet, Colombières, Grammond, Manhac, Moyrazès, Pradinas et Sauveterre se sont regroupées pour gérer la compétence scolaire au sein du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) du Pays Segali qui assure la continuité du bon fonctionnement de cette compétence. Concrètement, cela ne changera rien à la scolarité des élèves. Selon moi, en tant que délégué au SIVOS, cet éclaircissement de la situation était inévitable. Peut-être serons-nous rejoints par d'autres communes qui feront le choix de regrouper avec nous leurs écoles.»

Franck Chincholle

■ DOSSIER SPÉCIAL

[Intro] La question de l'implication citoyenne a été le sujet de nombreuses réflexions au sein de la **Commission Participation** depuis sa mise en place. L'idée de créer des Maisons Citoyennes avait été projetée durant la campagne électorale afin de donner une première réponse à cette question. Ce projet que nous voulons accompagner doit aussi être pensé et créé par les habitants eux-mêmes, porté par leur volonté propre. Les Maisons Citoyennes ne sont pas le moyen de la participation mais **son accomplissement**.

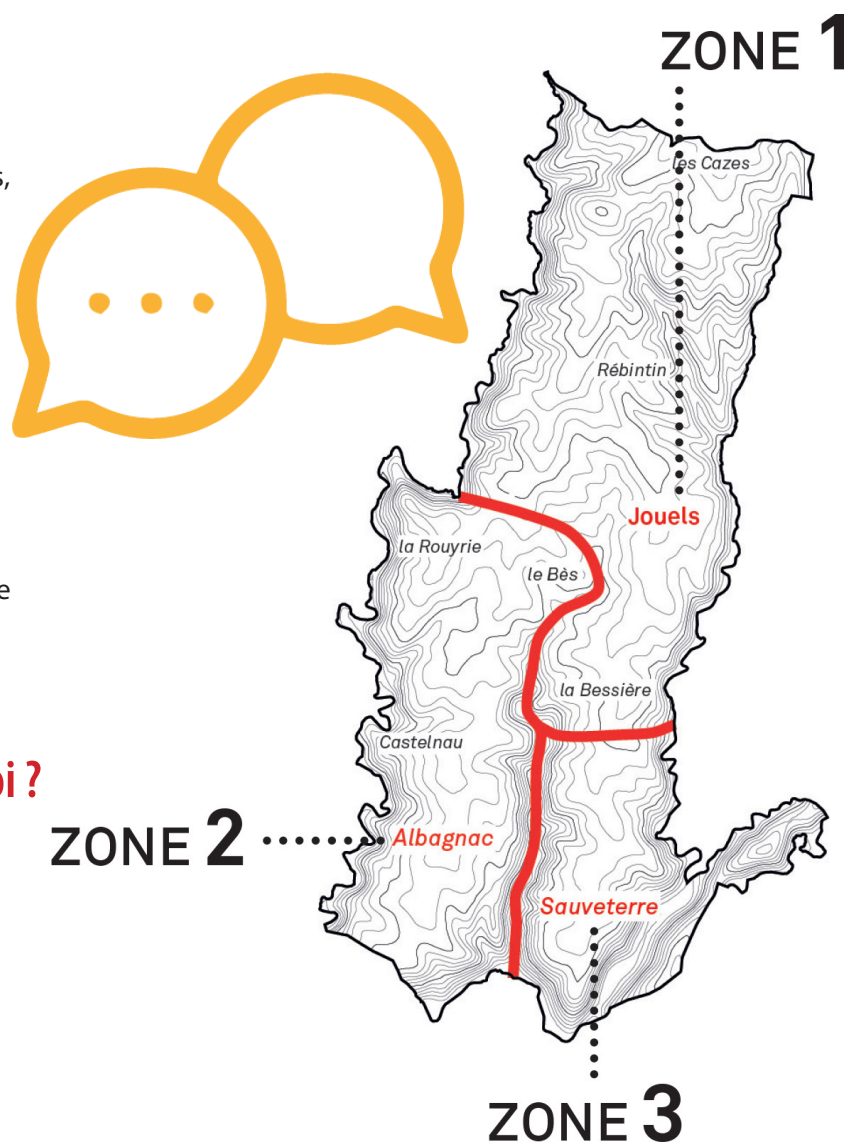
Comment la mairie peut-elle favoriser l'implication citoyenne afin de créer le terreau nécessaire à un vivre ensemble effectif ?

Telle est la problématique à laquelle nous répondons aujourd'hui par la mise en place de **Conseils de Villages** sur la commune.

Un Conseil de Village c'est quoi ?

Les Conseils de Villages permettent à un certain nombre de citoyens de se réunir régulièrement afin de traiter de sujets qui concernent leurs cadres de vie, que l'on comprenne ce cadre au sens de l'aménagement du village ou du quartier (espaces publics, voirie...), ou qu'on le comprenne au sens de la dynamique de vie (ateliers collectifs, fêtes de villages, animations...) Pour nous ces Conseils de Villages auraient la faculté de faire naître des **projets collectifs** et de les mener à leur réalisation. Par exemple, un rendez-vous café, le matin, sur la place d'Albagnac en été... pourquoi pas ? Le Conseil de Village traite des besoins matériels de son secteur géographique (Zone 1, 2 ou 3), mais peut aussi être un espace où naissent des envies qui re-dynamisent la vie rurale, non par le biais d'organismes extérieurs mais par la volonté de ceux qui vivent là.

les Conseils de Villages



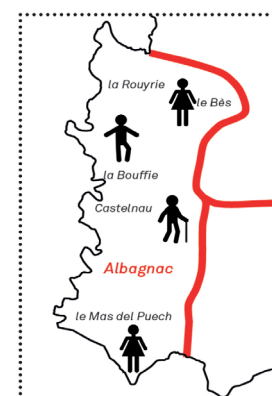
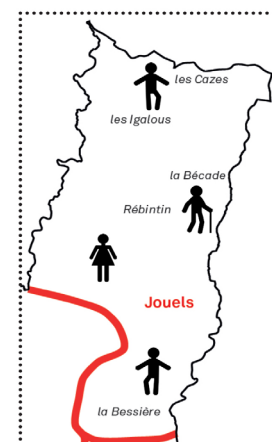
« Depuis une quinzaine d'années, de nombreuses communes se sont lancées dans la mise en place de conseils de quartier, instances visant à faire vivre une certaine démocratie participative. Le mouvement a d'abord touché les villes de plus de 80 000 habitants où ces assemblées ont été rendues obligatoires. Aujourd'hui, de nombreuses communes de toutes strates donnent corps à la démocratie participative grâce aux conseils de quartier. »

Extrait du Journal des Maires

Zone 1 & Zone 2

JOUELS et ALBAGNAC

Les zones de Jouels et Albagnac regroupent chacune leur clocher et les hameaux alentours. Le conseil se compose d'une **12 membres** : au moins **2 acteurs locaux** et **10 habitants** (représentants les hameaux et le village).

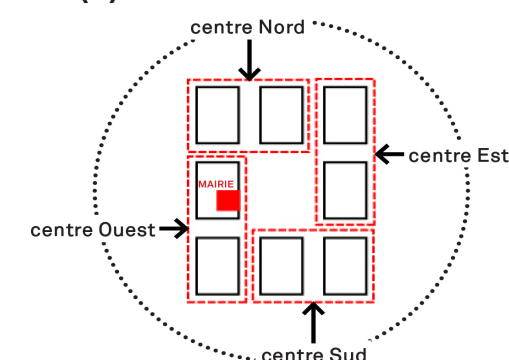


Zone 3

SAUVETERRE

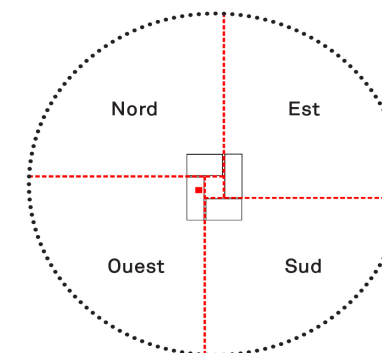
La zone de Sauveterre est constituée de deux parties : la bastide **(1)** et ses environs **(2)**. Chaque partie se découpe en 4 zones. Chaque zone doit être représentée par maximum 2 habitants. Ainsi le conseil se compose de **16 membres** : **12 habitants** et au moins **4 acteurs locaux**.

(1) Les 4 quartiers du centre 8 membres



* [case pointillée] = zone représentée par maximum 2 habitants

(2) Les 4 quartiers périphériques 8 membres



Les Conseils de Villages ici, comment s'organiseraient-ils ?



QUI ? Un groupe de 12 ou 16 citoyens dont le nombre total pourra éventuellement varier en fonction des candidatures, et s'ajuster en cours de route en fonction des besoins, par la mise en place de groupes de travail par exemple.*

* **LES FUTURS MEMBRES** DU CONSEIL DOIVENT ÊTRE ÂGÉS D'AU MOINS 15 ANS ET RÉSIDER SUR UNE DES ZONES DE LA COMMUNE **AU MOINS 10 MOIS DANS L'ANNÉE. LES ACTEURS LOCAUX** DOIVENT AVOIR LE SIÈGE DE LEUR ACTIVITÉ SUR UNE DES ZONES DE LA COMMUNE (ASSOCIATIONS, COMMERCE, ARTISTES, ARTISANS, INSTITUTEURS...).

QUAND ? à la fréquence déterminée par les citoyens. Présence de 2 élus 1 fois / trimestre en vue d'associer les Conseils de Villages au Conseil Municipal concernant des projets particuliers (par exemple l'aménagement de Jouels – espaces publics, voirie).

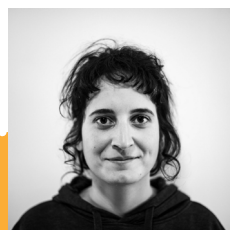
OÙ ? Dans les Salles des fêtes pour Jouels et Albagnac, au Four Banal pour Sauveterre.





■ DOSSIER SPÉCIAL

COMMENT ? Le Conseil de Village se réunit une fois par mois ou autant que de besoin. Par exemple pour étudier et mettre en place des projets citoyens (animations culturelles ou sportives, vie sociale, ateliers...) ou des projets mis en place en collaboration avec la mairie (voirie, chemins, aménagement d'espaces publics...) ; ou encore, si le besoin s'en fait sentir, pour mettre en place un groupe de travail spécifique à un hameaux, à un quartier ou à un sujet... En pratique, un animateur par conseil (qui envoie les mails pour les réunions) et un secrétaire (qui rédige les comptes rendus) seront désignés.



«La commission participation est très importante en ce début de mandat. Il me semble que l'idée de participation est au cœur des enjeux politiques actuels et elle passe par une communication efficace entre les élus et la population, tant au niveau national qu'au niveau des petites communes.

Chacun investit à sa manière la vie sociale et politique, le rôle des élus est de donner de la place à cet investissement. La création de Conseils de Villages me semble être une telle place. J'aimerais que ce projet aboutisse sur un travail d'équipe durable, sur la création de groupes oeuvrant efficacement pour le bien commun. Ce bien commun, pour moi, c'est notre lieu de vie, ce cadre exceptionnel dont il nous faut valoriser les ressources et les atouts.»

Laure Sadaka

Concrètement, comment on met les Conseils en place ?

Compte tenu de la situation actuelle et des incertitudes concernant les possibilités de réunions avec du public, nous préférons ne pas projeter inutilement une réunion publique d'exposition du projet. Nous vous proposons donc, dans un premier temps, de procéder aux inscriptions. Plusieurs moyens seront mis à disposition :

- par courrier postal avec le coupon d'inscription que vous trouverez à la fin de la gazette

-au secrétariat de la mairie sur la liste d'inscription

Selon l'évolution de la situation sanitaire et ses conséquences nous organiserons si nous le pouvons une réunion publique. Une fois les Conseils de Villages constitués il nous faudra voir tous ensemble la possibilité ou les modalités de tenue de ces conseils, dans le respect des gestes barrières. Les élus délégués seraient présents à la première séance de chaque zone.

[Conclusion] Cette présentation des Conseils de Villages n'est **ni exhaustive ni définitive**, elle dévoile simplement un cadre de fonctionnement que l'expérience enrichira. Le point fondamental pour nous est d'encourager une véritable cohésion au sein des Conseils de Villages, afin de mener à bien les projets des habitants de la commune.

■ PORTRAIT

MATHIEU SAVY

28 ans
Rébentin
Employé municipal
Aide familial à la ferme

Pourquoi as-tu choisi de vivre sur la commune de Sauveterre de Rouergue?

Pour revenir à la ferme familiale. Après une bonne expérience dans l'hôtellerie-restauration, à Rodez (aux Jardins de l'Acropolis) et en région parisienne, j'ai beaucoup voyagé. Népal, Brésil, états-unis, Australie... Puis j'ai eu envie de revenir aux sources, vivre à la campagne, proche de ma famille. Ce qui me plaît, c'est de mettre à profit mes expériences passées, mon ouverture sur le monde et d'avoir un nouveau regard sur la vie rurale.

Comment décrirais-tu ton activité de cantonnier?

Prendre soin des villages, et de leur population. En binôme avec mon collègue Patrick Duraisin, on s'occupe des décors, des marchés d'été, on participe à la vie festive de la commune, on répare tout ce qu'il y a à réparer et on entretient les espaces verts. Au fil des saisons, les tâches à accomplir changent, du coup on a un travail assez varié, on ne s'ennuie pas! On essaie d'embellir la commune. C'est gratifiant d'être cantonnier dans un des plus beaux villages de France.

As-tu un souhait pour la commune?

Continuer à avoir des animations autour des places de village, toute l'année! Une atmosphère accueillante, avec une vie sociale festive même en hiver, entre locaux et touristes. J'aimerais que ce village soit encore plus convivial. Je trouve qu'il y a déjà tout ce qu'il faut ici, dans la mesure où l'on soutient l'économie locale pour l'avenir de notre commune.



SAUVETERRE INITIATIVES :

L'année 2020 a été une année déstabilisante pour la vie associative. Beaucoup des manifestations habituelles n'ont pas pu être programmées et la vie associative a été très ralentie. L'association Sauveterre Initiatives (ex-Syndicat d'Initiatives de Sauveterre) souhaite que l'année 2021 soit plus positive et permette de reprendre et faire aboutir les réflexions engagées par le Conseil d'Administration sur les thèmes du « bien-vivre » : livret d'accueil des nouveaux arrivants, annuaire des services et commerçants, agenda internet partagé des manifestations associatives... L'organisation des marchés, confiée par la mairie, se poursuivra. Les marchés nocturnes de producteurs de pays en juillet-août attirent de nombreux vacanciers et touristes mais aussi les habitants du Ségala qui y trouvent des produits de grande qualité et la convivialité d'une soirée festive. Les marchés du dimanche matin se tiennent toute l'année grâce à la persévérance des exposants

fidèles. Grâce à la fréquentation de clients fidèles eux-aussi, la place retrouve pour quelques heures, même en hiver, son animation et ses fonctions d'origine. Espérons que le Quine aux Chandelles de juillet pourra se tenir. Nous pourrions aussi envisager de participer à la Nuit Romantique des Plus Beaux Villages de France le 26 juin. Sauveterre Initiatives sera comme d'habitude présente pour accueillir et aider les associations extérieures qui organisent des manifestations à Sauveterre (Festival en Bastides notamment). Au-delà de ces événements, l'association est à l'écoute de toutes les propositions de projets culturels ou d'animations susceptibles d'intéresser un public local. Enfin, en tant qu'ancien Syndicat d'Initiative, l'association assure la continuité et la transmission pour la valorisation du territoire communal. Elle est représentée au Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme du Pays Ségali et fait partie du bureau.

AJAL : L'accès à la culture pour tous est inscrit dans l'ADN de l'AJAL depuis plus de 50 ans. La petite structure installée sur le Pays Ségali (Aveyron) a bien grandi depuis ses débuts et n'a cessé de se réinventer, elle propose maintenant une saison culturelle itinérante : Musiques Itinérantes en Pays Ségali. Ce projet, né il y a trois

années, propose de nombreux concerts, actions culturelles auprès des scolaires / aînés / public éloignés de l'offre culturelle / artistes émergents. Il comprend également des actions de préventions ainsi que des temps forts comme le « Tremplin des Cents Vallées » ou bien « Photos en Mai ». L'AJAL est également



AJAL / fête de la lumière.



ASF / marché artisanal d'hiver.



SI / concert de clavecins.

organisatrice de trois festivals tout au long de l'année, plus connus du grand public : Le Soft'R Festival, La Fête de la Lumière & Les Détours de la Lumière ainsi que l'incontournable Roots'Ergue Festival. La crise sanitaire a bousculé un grand nombre de secteurs d'activité, et comme tout le monde, le programme annuel de l'AJAL a grandement été impacté durant cette année. Cependant cette période inédite nous a prouvée à quel point la culture était importante pour tous et pour notre société, ce qui renforce notre motivation de réussir à vous proposer une offre culturelle pour les mois et années à venir. Nous avons réussi à adapter plusieurs de nos actions afin qu'elles puissent se réaliser dans ce contexte si particulier. Nous continuerons à trouver des solutions pour pouvoir vous en proposer un maximum sur l'année à venir. Suite à certaines annulations, ou modifications de programme, vous avez été nombreux à nous adresser votre soutien de diverses manières tout au long de l'année. Cela nous a fortement touché, nous tenions sincèrement à vous en remercier. Ce soutien a également amplifié la motivation de l'ensemble de l'équipe de l'AJAL (bénévoles, partenaires, membres du conseil d'administration et équipe permanente) pour continuer à vous faire vibrer ! Nous travaillons

dès à présent sur les nouvelles actions pour 2021. En ce début d'année plusieurs actions auprès des établissements scolaires du territoire auront lieu : actions culturelles, parcours d'éducation artistiques et culturelles ... L'équipe de l'AJAL travaille également sur les prochains événements «tout public» qui débiteront lorsque le contexte le permettra : Soft'R festival, Photo en Mai, Journée jeune public, Tremplin des Cents Vallées, La fête de la Lumière et les détours de la Lumière, les cinés plein-air, ... Nous envisageons cette reprise pour le printemps prochain !



AJAL / fête de la lumière.

ART ET SAVOIR-FAIRE :

L'association se développe depuis quelques années, ses membres sont de plus en plus nombreux et les ateliers du pôle des métiers d'art sont tous occupés. Nous travaillons sur de nombreux projets: sentier d'art dans la bastide, espace muséographique, artothèque, boutique de créateurs, labo photo argentique... Les animations que nous proposons sont de plus en plus variées: stages de gravure, céramique, photo, taille de pierre, cours de dessin et peinture, conférences sur la lutherie, le verre, l'artisanat ... Nos activités ont été touchées par les conséquences de la crise sanitaire en 2020, et nous avons dû adapter ou annuler certains événements, reportés à cette année. C'est le cas des Journées Européennes des Métiers d'Art que nous organisons pour avril, en espérant qu'elles pourront avoir lieu. Avril sera aussi le début de notre saison d'exposition inaugurée par de la céramique ainsi qu'une expo photo en plein air, d'abord à Jouels et Albagnac puis Sauveterre, et clôturée en septembre par notre exposition collective annuelle. Nous organiserons nos traditionnels marchés artisanaux d'été (avec Lauz'art) et d'hiver. Malgré tous les aléas de 2020, l'association va de l'avant.



SI + ASF + LAUZ'ART / marché artisanal d'été.



SI / fanfare de la DAVALADA.



ASF / exposition du CHAOS.

EHPAD REPOS ET SANTÉ :

En 2020, l'arrivée de l'épidémie de Covid-19 a impacté le quotidien de l'EHPAD de Sauveterre-de-Rouergue, ses résidents, leurs proches et l'ensemble des salariés. Depuis le mois de mars, plusieurs mesures insufflées par les consignes nationales et imposées par l'État aux EHPAD, parfois incomprises ou jugées comme étant trop sévères, ont modifié les habitudes de l'ensemble des parties prenantes de l'établissement. Cette situation peut se comprendre par une crise sanitaire inédite mais pour laquelle la réactivité et le respect des consignes doivent être de rigueur. Depuis le début de cette pandémie, les risques liés à « l'isolement » des pensionnaires ont été pris très au sérieux par l'équipe de Direction. La Directrice, avec le soutien de la

Présidente, a mis en place plusieurs actions afin notamment de maintenir le lien avec les familles mais aussi le bien-être moral et physique de nos aînés. Pour cela, plusieurs emplois ont été créés temporairement au sein du service animation dès le 16 mars 2020. Les conditions des visites, le matériel de protection des salariés et des personnes prises en charge (masques, gel hydro alcoolique, équipements individuels, etc.), difficile d'acquisition et dont les tarifs étaient très élevés en début de crise, ont aussi engendré des frais supplémentaires non négligeables. Pour autant, le personnel n'a jamais été soumis à une rupture de stock. L'établissement a essayé de communiquer au mieux auprès des familles pour informer et rassurer,

par sms pour les mesures imminentes au début de la crise puis par mail pour annoncer chaque évolution. Au moment de la rédaction de cet article, alors que la campagne de vaccination approche, l'établissement a été épargné par l'épidémie de Covid-19. Le Conseil d'Administration et la Directrice remercient la commune, les résidents et les familles pour leur compréhension et leur soutien ainsi que le personnel qui a su faire face à cette période difficile et dont la vigilance doit rester d'actualité. À l'aube de cette année 2021, de nouveaux projets se profilent. En effet, la crise ne doit pas entraver les objectifs d'une prise en charge toujours de qualité des personnes accueillies. Il ne faut pas oublier que 2020 a aussi été synonyme de longévité. Et pour preuve, l'établissement ne cesse de fêter des centenaires. L'EHPAD en accueille trois actuellement. Cette année, Mme CARLES a eu 100 ans, Mme IMBERT 102 ans et Mme BOU 107 ans.

ça se passe ici...

COMMERCES ET SERVICES

Notre commune compte beaucoup de commerces et de services. La mairie soutient ce dynamisme, autant qu'il est en sa mesure. Durant la crise sanitaire, les locaux commerciaux municipaux qui ont été dans l'obligation de fermer ont vu leurs loyers suspendus. Cette période de crise est aussi une occasion d'apprécier la chance que nous avons d'avoir autant de commerces qui, même en période de confinement, sont restés ouverts ou accessibles : boulangerie, épicerie & cave à vins, tabac-presses, marché de plein vent le dimanche matin, plats à emporter dans les restaurants qui l'ont mis en place et services de santé...



Gabriel Vuattier et Matéo Crémades au travail, dans leurs ateliers.

NOUVELLES VITRINES

Récemment installés, deux nouveaux ateliers avec vitrine et espace boutique ont ouvert au

pôle des métiers d'art : l'atelier de céramique de Gabriel Vuattier et l'atelier de rosaces en parchemin de Matéo Crémades.

URBANISME

«Ai-je le droit de faire une veranda? Une extension? Un abri de jardin? Permis de construire ? Ou déclaration de travaux? C'est quoi un plan masse? Une surface de plancher? C'est quoi un PLU? Une AVAP?» Si ces questions se posent, vous pouvez prendre **rendez-vous à la mairie** pour être renseigné, ou appeler le service du droit des sols du département au **05 65 59 35 64**.

CHASSE

La chasse à tir par arme à feu ou par arc de chasse a lieu les **lundis, mercredis, samedis et dimanches** du 13 septembre 2020 au 28 février 2021. Décision prise par arrêté préfectoral le 25 mai 2020.

DÉCHETERIE

Bien que la déchetterie soit réservée aux déchets verts et aux déchets inertes, **plusieurs incidents ou incivilités** ont été relevés. Le fonctionnement actuel (récupérer les clés à la mairie) sera prochainement changé.

ETAT CIVIL

décès Madame Rosalind MAZZAWI, née SAYERS est décédée vendredi 1er janvier 2021 à Rodez, à 90 ans.



«Nommé conseiller délégué par le conseil municipal, je participe à part entière aux décisions concernant l'administration de notre commune, afin que, dans l'intérêt général, sa gestion soit toujours optimale et plus efficace. A ce titre je suis impliqué dans diverses commissions.

Animé par le souci de bien faire, et de faire entendre la voix de chacun de mes concitoyens, je souhaite défendre avant tout notre bien commun en favorisant un dialogue constructif et transparent, et en recherchant une franche et honnête collaboration au sein de l'équipe municipale.»

André Santos

Mairie

Place des Arcades
12800 Sauveterre-de-Rouergue
ouvert au public
du mardi au vendredi de 9h à 12h
et un samedi sur deux
Tél : 05 65 47 05 32 / **Fax :** 05 65 72 02 85
mairiesauveterrerouergue@wanadoo.fr



Laurence et Ghislaine, les secrétaires de mairie.

INSCRIPTION CONSEILS DE VILLAGES

PRÉNOM _____ ÂGE _____

NOM _____

ADRESSE _____

 _____

@ _____

MOTIVATION _____

